

Guide d'Adhésion

à la Section Développeurs de la Chambre Immobilière

Vous êtes prêt à prendre votre place dans le secteur immobilier luxembourgeois en tant que développeur ? Rejoignez-nous dès aujourd'hui et découvrez les avantages exclusifs de l'adhésion à la section Développeurs de la Chambre Immobilière. Voici comment :

Vous êtes membre de la Chambre Immobilière ?

Pour rejoindre la section Développeurs, c'est simple, il suffit de nous contacter en nous communiquant la taille de votre entreprise :

PETITE

Moins de 10 unités
achevées par an en moyenne
sur les 3 dernières années
Cotisation annuelle : 2.500 €

MOYENNE

Entre 10 et 40 unités
achevées par an en moyenne
sur les 3 dernières années
Cotisation annuelle : 7.500 €

GRANDE

Plus de 40 unités
achevées par an en moyenne
sur les 3 dernières années
Cotisation annuelle : 15.000 €

N.B. : Pour référence, 100 m² équivaut à 1 unité pour les surfaces commerciales.

Avantages de l'Adhésion à la Section Développeurs

En rejoignant la section Développeurs, vous accédez à un **réseau exclusif** de professionnels de l'immobilier et à des **ressources précieuses** pour développer votre entreprise. Profitez de :

- ✓ Nos opportunités de **réseautage** avec des acteurs clés du secteur.
- ✓ Un **accès à des informations** pertinentes et à jour sur le marché immobilier luxembourgeois.
- ✓ La **promotion** de vos projets et réalisations au sein de notre communauté.
- ✓ De **support** pour répondre aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les développeurs immobiliers.
- ✓ Une **participation** à nos discussions avec les pouvoirs publics et, plus particulièrement, le Ministère du Logement.

Nous espérons vous compter bientôt parmi nos membres !

Pour toute question ou assistance supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à info@chambre-immobiliere.lu